Commune de SAINT-FAUST
Pyrénées-Atlantiques

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 064-216404780-20260921-A202609007-AR

ARRÊTÉ DONNANT DÉLÉGATION AU TROISIEME ADJOINT

Le Maire de la commune de Saint Faust (Pyrénées Atlantiques)

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.2122-18

Vu la délibération du conseil municipal en date du 18 septembre 2026, fixant à 4 le nombre des adjoints au maire

Vu le procès-verbal de l'élection et de l'installation de M. MAJESTE Sébastien en qualité de troisième adjoint au maire en date du 08 septembre 2026

Considérant qu'il est nécessaire pour la bonne administration de la commune de déléguer à M MAJESTE Sébastien adjoint au maire les attributions suivantes relatives à l'urbanisme et bâtiments communaux.

ARRETE

Article 1er :

A compter du 19 septembre 2026, M MAJESTE Sébastien adjoint au maire, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : Urbanisme et Bâtiments communaux.

Il exercera les fonctions suivantes :

- Etude et suivi
- Elaboration des dossiers de demandes de devis, de subventions...

Bâtiments communaux :

- aménagement, entretien et nettoyage,
- gestion des salles municipales,
- sécurité.
- églises, école, appartement...

Urbanisme :

- droit de préemption urbain,
- certificat d'urbanisme,
- permis de construire,
- permis de démolir ...

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le
ID : 064-216404780-20260921-A202609007-AR

Article 2 :

L'adjoint délégué assurera l'instruction et le suivi des dossiers relevant de sa compétence et pourra signer tous les documents y ayant droit.

Article 3 :

Aucun engagement de dépense ne sera effectué sans l'aval et la signature de Madame le Maire.

L'adjoint n'aura aucune autorité sur le personnel des services.

Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le préfet des Pyrénées-Atlantiques et à l'intéressé.

Fait à SAINT FAUST, le 21 septembre 2026

Le Maire

Victoire MAHIEU,

MAIRIE de SAINT FAUST (Pyrénées-Atlantiques)